



Délibération n° BUR. – 37 – 22 septembre 2023 – Avis relatif à la proposition de modifications de la liste des actes et prestations (LAP) – NGAP – suite avenant n°20 à la convention nationale des orthophonistes libéraux

Par lettre en date du 13 septembre 2023, notifiée le même jour par mail, la Direction générale de l'UNOCAM a invité l'UNOCAM, en application de l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale, à faire part de son avis sur la proposition de modifications de la liste des actes et prestations (LAP) et plus particulièrement de la nomenclature générale des actes et des prestations (NGAP) orthophonistes, à la suite de la signature de l'avenant n°20 à la convention nationale avec cette profession.

Ces modifications visent à traduire dans la nomenclature les mesures prises dans le cadre de l'avenant n°20 à la convention nationale avec cette profession. Il s'agit principalement de modifier certains libellés d'actes d'orthophonie, d'introduire le code informatique TMO permettant de facturer les actes de télésoin et de tenir compte de l'extension du périmètre de 2 actes de rééducation et de la possibilité de rééducation en groupe à tous les actes de rééducation.

A l'occasion de cette saisine, l'UNOCAM rappelle que les organismes complémentaires santé participeront à l'effort important de revalorisations tarifaires de l'activité des orthophonistes libéraux décidé dans le cadre de cet avenant n°20.

Pour mémoire, l'UNOCAM a rejoint en 2022 la convention nationale des orthophonistes libéraux aux côtés de l'assurance maladie obligatoire et a décidé en juillet dernier de devenir signataire de cet avenant n°20, traduisant la volonté de s'impliquer davantage avec cette profession qui joue un rôle important en termes de prévention, notamment des troubles du neuro-développement (TND) chez l'enfant.

Au regard de ces éléments et en cohérence avec sa signature récente de l'avenant n°20, l'UNOCAM décide de rendre un avis favorable sur cette proposition de modifications de la NGAP orthophonistes.

Délibération adoptée à l'unanimité